

## SPÉCIALE PERDRIX GRISE

- > UN FORT ENJEU PATRIMONIAL ET CYNÉGÉTIQUE
- > PAPEG 1 ET PAPEG 2 POUR PROTÉGER LES HABITATS
- > LE SOUTIEN DE L'OFB ET DE MULTIPLES ACTEURS IMPLIQUÉS
- > UN DOSSIER RÉFÉRENCE DÉCLINABLE POUR LA PERDRIX ROUGE

### Actualités :

PROCHAINE AUTORISATION DE LA CHEVROTINE

- > Tout savoir en 5 questions

BAGUAGE ET SUIVI DES PALOMBES

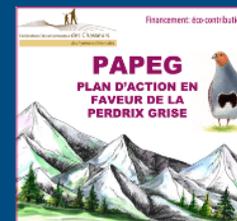
- > Une espèce à fort enjeu cynégétique qui se porte bien

CERDAGNE

- > Suivi des parcelles semées en céréales par les ACCA

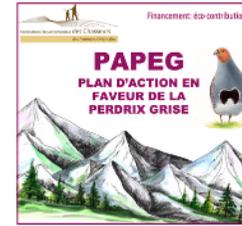
LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE L'AMBROISIE

- > des chasseurs de l'AICA Fosse-Vira en 1ère ligne



# 1

## UN FORT ENJEU PATRIMONIAL ET CYNÉGÉTIQUE



Opération réalisée  
avec le soutien de  
l'Ecocontribution

Parmi le patrimoine naturel exceptionnel des Pyrénées-Orientales : les habitats de la Perdrix grise de montagne.

### Un fort intérêt cynégétique sur les Pyrénées françaises et la Catalogne.

La perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) est un gallinacé de petite taille, au dimorphisme sexuel peu marqué, les coqs pesant 315-385 g contre 300-365 g pour les poules.

Les oiseaux des Pyrénées sont plus légers que ceux du nord de la France et présentent un plumage plus sombre.

Chez le coq, le front, les côtés de la tête et la gorge sont roux orangé, le dos gris brunâtre, les flancs gris largement barrés de roux, le ventre gris marqué d'un fer à cheval brun sombre, parfois incomplet.

Chez la poule, le roux de la tête est plus pâle, le dos est brun-noirâtre rayé transversalement et le fer à cheval sur le ventre est absent ou incomplet.

En France, la présence régulière de la perdrix grise des Pyrénées a été attestée, au cours de la décennie 2000-2009, sur 306 communes réparties sur les six départements pyrénéens. Son aire de répartition est continue d'Ouest en Est de la chaîne et n'a pratiquement pas varié au cours des quarante dernières années (*Source OGM*).



© Jean-Pierre Frances

L'espèce est strictement sédentaire, mais des déplacements importants peuvent être notés, jusqu'à 13 kms à l'occasion de la dispersion printanière et 20kms en hiver lors de chutes de neige exceptionnelles.

Au printemps, les densités dépassent rarement les 2-3 couples pour 100 ha.

De récentes études génétiques ont montré que l'intégrité génétique des populations d'*hispaniensis* était encore aujourd'hui largement préservée.

# LA FERMETURE DES LANDES D'ALTITUDE CONSTITUE LA PRINCIPALE MENACE POUR LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE À LONG TERME.

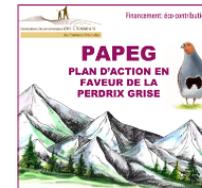
La déprise pastorale, observée de façon à peu près générale depuis le début du XXème siècle, s'est traduite par une fermeture des landes entraînant localement une perte de la qualité de l'habitat pour la Perdrix grise des Pyrénées.

**Paradoxalement, sur certains sites, un sur-pâturage des zones les plus attractives entraîne une hauteur de végétation insuffisante pour garantir la protection des perdrix grises en période de reproduction.**

Les projets PAPEG 1 et PAPEG 2 portés par la FDC66 ont pour ambition de travailler tant sur le volet restauration des habitats, que sur l'amélioration des connaissances et l'adaptation des pratiques.

PAPEG 1 a permis d'expérimenter ces actions sur le Massif du Madres-Coronat à l'échelle de 16 communes et, ainsi, de mieux connaître l'espèce et proposer des méthodes de gestion en faveur de celle-ci.

Avec PAPEG 2, la FDC66 souhaite décliner le dossier PAPEG 1 à l'échelle départementale avec une phase opérationnelle de restauration et/ou amélioration des habitats sur 2 secteurs de l'AICA en Capcir, un sur la commune de Formiguères (Vallée de la Lladure) et un autre sur Réal/Puyvalador (sous le roc Mary).



Fédération Nationale  
des Chasseurs

Opération réalisée  
avec le soutien de  
l'Ecocontribution



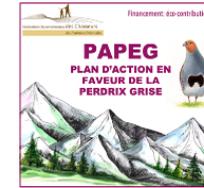
© Claude Novoa

Habitat de la perdrix grise : alternance de landes et de pelouses situées aux expositions chaudes, depuis le haut de l'étage montagnard jusqu'à la base de l'étage alpin.

La perdrix grise est un oiseau généralement considéré comme caractéristique des milieux ouverts.

En hiver, en fonction de l'enneigement, on la retrouve soit sur les mêmes habitats qu'en période de reproduction, soit sur les pelouses rases d'altitude régulièrement déneigées par le vent ou encore les zones de cultures situées à basse altitude (céréales, prairies de fauche).

# PAPEG 2 > une ambition départementale et interdépartementale



L'ensemble des acteurs locaux a été consulté (PNR, Réserves Naturelles, OFB, ONF, ACCA, Chasses privées...) afin de proposer des secteurs ayant perdu de la qualité pour l'espèce et a été informé de l'avancée du dossier.

**L'Observatoire des Galliformes de Montagne et la Fédération Régionale des Chasseurs sont impliqués dans le cadre du travail de modélisation des habitats et dans le cadre d'un appui administratif et financier pour la gestion des dossiers Ecocontribution.**

L'ambition d'un tel projet réclame la mobilisation des forces vives de ces territoires ruraux. Bien sûr, les ACCA et Chasses privées sont mobilisées tout au long du projet.

Le monde pastoral est un rouage essentiel afin d'établir des partenariats, de les sensibiliser aux enjeux liés à l'espèce et d'être complémentaire dans la réalisation d'ouverture de milieux.

À savoir que tous les propriétaires concernés mettent à disposition leurs parcelles au travers d'une convention écrite.

Ce dossier a été validé et soutenu par l'OFB dans le cadre de l'ÉCO-CONTRIBUTION.

## La Perdrix grise *Perdix perdix*

Ses plumes sont marron dessus et grises dessous. Ses pattes sont jaunes ou grises. Le mâle, appelé coq, a souvent une tache marron en forme de fer à cheval sur la poitrine. La femelle est appelée poule.

### Empreinte



### Habitat

Elle vit dans les plaines agricoles, mais aussi dans les haies et les bosquets dans la moitié nord de la France.

### Mode de vie

Les perdrix vivent en familles appelées « compagnies ». A la fin de l'hiver, elles se séparent en couple. Chaque couple forme une nouvelle compagnie à la naissance des jeunes.



### Indices de présence

Elle chante en vol (« kirr-ik ») ou lorsqu'elle est inquiète (« pitt pitt ») On dit qu'elle cacabe, glousse, ou pirouïte.



### Reproduction

Elle se reproduit au printemps. Le nid, au sol, contient une quinzaine d'œufs. Ils sont couvés 24 jours. Les jeunes, appelés perdreaux, quittent le nid aussitôt après l'éclosion.

### Alimentation

Les jeunes se nourrissent d'insectes jusqu'à l'âge de trois semaines. Les adultes mangent des végétaux : graines, feuilles, petites plantes.

## RÉSULTAT À CE JOUR :

- > 5 ha réhabilités en faveur de l'espèce
- > 11 Unités Naturelles supplémentaires cartographiées avec la méthode FRC
- > 200 ha supplémentaires cartographiés avec le diagnostic OGM
- > Au moins 10% de la superficie de chaque Unité Naturelle échantillonnée.

## ET LA PERDRIX ROUGE..?

L'expérience acquise sur les opérations *PAPEG 1 et 2* sur la perdrix grise va bénéficier à la perdrix rouge :

**PAPER** est lancé depuis le 1er juin 2024 !

**L'OFB a validé le dossier porté par la FDC66 : étude et avant-projet d'actions pour le suivi et la préservation des habitats de la perdrix rouge.**

Au niveau régional, dans le cadre du renouvellement UICN de la Liste Rouge des Oiseaux Nicheurs d'Occitanie (2023), la Perdrix rouge est reprise comme espèce pour laquelle les données sont insuffisantes.

À l'échelle des Pyrénées-Orientales, nous avons une connaissance partielle de l'état des populations naturelles. C'est donc une espèce à évaluer en priorité.

Pour ce faire la FDC66 souhaite se doter d'un Plan d'Action départemental qui doit pouvoir orienter tant les actions de connaissance de l'espèce, que celles en faveur de la conservation de ses habitats et d'un bon état de populations qui permettent la gestion d'une ressource naturelle exploitable.

L'expérience acquise et réussie avec les projets sur la Perdrix grise de montagne PAPEG 1 et PAPEG 2, nous encourage à proposer une structuration et approche similaires pour ce projet. Nous aurons l'occasion d'y revenir régulièrement pour vous faire part de l'avancée des actions.

Ce dossier validé et soutenu par l'OFB est financé dans le cadre de l'ÉCO-CONTRIBUTION.



Espèce méditerranéenne, endémique du sud-ouest de l'Europe, elle est bien présente sur l'ensemble du département des Pyrénées Orientales où elle affectionne plus particulièrement la plaine viticole ainsi que les milieux de garrigues jusqu'à des altitudes de 1500m, même si elle peut être ponctuellement observée au-dessus de cette altitude.

À l'image du Lapin de garenne ou du Lièvre, cette espèce est prisée des chasseurs de petits gibiers du département.

La Perdrix rouge est également une espèce dite « parapluie », permettant d'apprécier le bon état de conservation de la biodiversité des milieux méditerranéens.

# Instant archive

Sur l'amélioration des habitats de petits gibiers et de perdrix grises en particulier, il est important de s'inscrire sur un temps long pour optimiser les résultats.

Déjà en 2018, la FDC66 à travers le projet européen HABIOS s'était engagée pour l'ouverture de milieux favorables sur l'ACCA de LLO.

Un film qui montre le travail technique et les retombées cynégétiques, économiques et environnementales de ces opérations pour le territoire.



*CLIQUEZ POUR VOIR LE FILM*

**TRAVAUX D'OUVERTURE  
DES MILIEUX FAVORISANT  
LA PERDRIX GRISE**

### **1/ Qui est à l'origine de la proposition d'utilisation de la chevrotine pour le tir en battue collective de sangliers ?**

La FNC et le Monde Agricole se sont entendus au niveau national pour intégrer cette proposition dans «*la boîte à outils*» visant à lutter contre les dégâts de sanglier aux cultures. Le ministère de la transition écologique a accepté cette mesure en publiant un arrêté le 7 juin dernier. L'utilisation de la chevrotine est considérée comme un outil complémentaire dans la gestion du sanglier, notamment au sein des habitats méditerranéens (milieux fermés). 30 Fédérations, dont la FDC66, se sont positionnées afin de pouvoir prétendre, sous certaines conditions et dans un contexte bien précis, à l'utilisation de cette munition.

### **2/ Pouvons-nous d'ores et déjà utiliser la chevrotine dans les Pyrénées-Orientales ?**

**NON.** Chaque ACCA, AICA et Chasse privée intéressée par cette mesure devra déposer auprès des services de la préfecture, après validation préalable par son assemblée générale, un dossier argumenté sur l'emploi de cette munition en toute sécurité, pour le sanglier uniquement et dans le cadre de la lutte contre les dégâts aux cultures. La décision finale appartient à Monsieur le Préfet qui, à l'issue de l'analyse du dossier, validera ou non ces demandes.

### **3/ De nouvelles règles de chasse sont-elles attachées à l'utilisation de la chevrotine ?**

**OUI.** Le type de chevrotine sera précisé. Le tir ne devra pas être supérieur à 15m. L'angle de sécurité passe de 30 à 45 degrés. C'est M. Le Préfet qui signifiera toutes ces modalités d'utilisation.

### **4/ L'utilisation de la chevrotine entraînera-t-elle de nouvelles obligations de gestion pour les ACCA ?**

**OUI.** Les territoires retenus devront respecter les modalités d'utilisation définies par M. le Préfet et reprises dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (par exemple déclaration mensuelle des sangliers prélevés à l'aide de chevrotines, nom des adhérents utilisateurs de cette munition, localisation des postes de tir référencés pour l'utilisation de la chevrotine ...).

### **5/ L'utilisation de la chevrotine sera-t-elle autorisée sur tout le département des Pyrénées-Orientales ?**

**NON.** Seulement sur les territoires (ACCA et AICA) dont les demandes ont été validées par une Assemblée Générale qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire. In fine, ces demandes d'utilisation de la chevrotine devront obligatoirement :

- ➔ Avoir reçu l'aval de la préfecture.
- ➔ S'inscrire dans le cadre strict spécifié par Monsieur le préfet.
- ➔ Répondre à la rédaction de l'avenant au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique correspondant aux modalités définies par Monsieur le préfet.

## 3 SUIVI DES PALOMBES



Une bonne journée de reprise (56 oiseaux capturés) il y a quelques semaines à Théza sur une parcelle de céréales gérée en association avec un agriculteur. La FDC66 fournit les semences et en retour nos techniciens peuvent poser leurs filets de capture.

### **La palombe ou pigeon ramier est une des espèces sauvages nicheuses la plus attractive du département.**

Depuis 2013, la FDC66 suit un protocole de baguage des colombidés capturés au filet pour avoir une meilleure connaissance des effectifs, des déplacements et des migrations.

Nos 2 techniciens bagueurs, Olivier GALAUP et Benjamin CALMON ont suivi à ce jour plus de 1000 oiseaux. La FDC66 est d'ailleurs la seule fédération à réaliser ce baguage en été, après capture au filet, ce qui permet d'affiner leur étude sur le déplacement des adultes.

### **Des retours depuis l'Espagne, (Barcelone, Madrid) et la frontière du Portugal.**

Ces retours confirment que si la population des pigeons ramiers des Pyrénées-Orientales est peu sédentaire, elle ne provient pas d'une longue migration. D'ailleurs il n'y a pas eu de reprises ailleurs en France. Ce qui permet à la FDC66 de conclure à un déplacement migratoire spécifique au département ( la règle veut qu'aucun oiseau n'hiverné au nord de la région où il niche)..

Le maintien des effectifs constaté assure une chasse d'automne sur une population qui se porte bien. D'ailleurs on note un changement des pratiques puisque de plus en plus de chasseurs attendent l'ouverture générale pour pratiquer cette chasse aux pigeons ramiers en automne.

## ***SUIVI DES PALOMBES (suite)***

**Avec environ 5000 prélèvements par an, le pigeon ramier est une des espèces sauvages nicheuses la plus intéressante en matière de petit gibier.**

Il existe un vrai engouement pour la chasse au pigeon ramier d'où l'importance de poursuivre nos études approfondies. Nous associons à ce baguage une surveillance de l'indice d'abondance à partir de l'observation de 50kms de circuits selon 3 itinéraires :  
Salanque -Cabestany- Perpignan, Canohès et Argelès.

Nous pouvons ainsi constater :

- peu d'oiseaux en janvier
- installation des nichées en mars
- une population importante de jeunes en été
- un début de rassemblement courant août pour une migration vers l'Espagne avec en majorité des adultes.

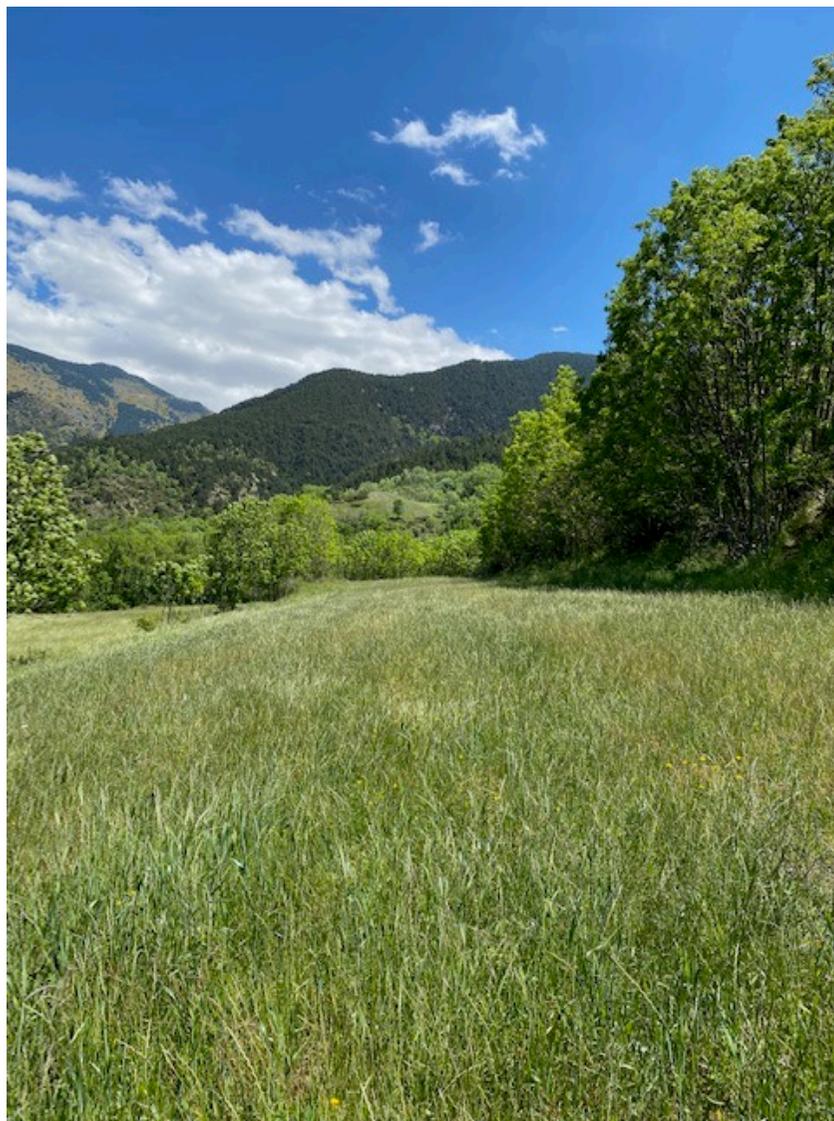
En chassant à partir du 2ème samedi de septembre, la majorité de la population adulte a déjà migré. Ce rythme entre migration et fenêtre de prélèvement est certainement une des raisons du bon niveau de population de pigeon ramier qui s'est étoffée depuis 30 ans. Elle est aujourd'hui stable.

Il faut noter que comme toutes les espèces sauvages, la sécheresse que nous subissons depuis 2 ans n'est pas favorable à l'espèce. Cela renforce tout l'intérêt pour la FDC66 de continuer son étude et son suivi pour assurer une chasse durable de cette espèce à haute valeur cynégétique.



# 4

## Actualités 1/4



### PARCELLES SEMÉES PAR LES ACCA DE CERDAGNE

Manon et Lola, nos 2 étudiantes alternantes ont fait un suivi des parcelles semées en céréales (blé local) par les ACCA de Cerdagne. 5 communes ont été visitées entre la Cerdagne et le Capcir le 14 juin dernier : Osséja, Llo, Eyne, Matemale et Puyvalador. Au total, ce sont près de 25 parcelles semées par les ACCA.

Ces parcelles ont un intérêt faunistique à destination de la petite faune, lièvre, perdrix rouge et grise et insectes pollinisateurs.

Elles assurent un couvert et un gîte aux espèces.

La FDC66 prend en charge le coût des semences.



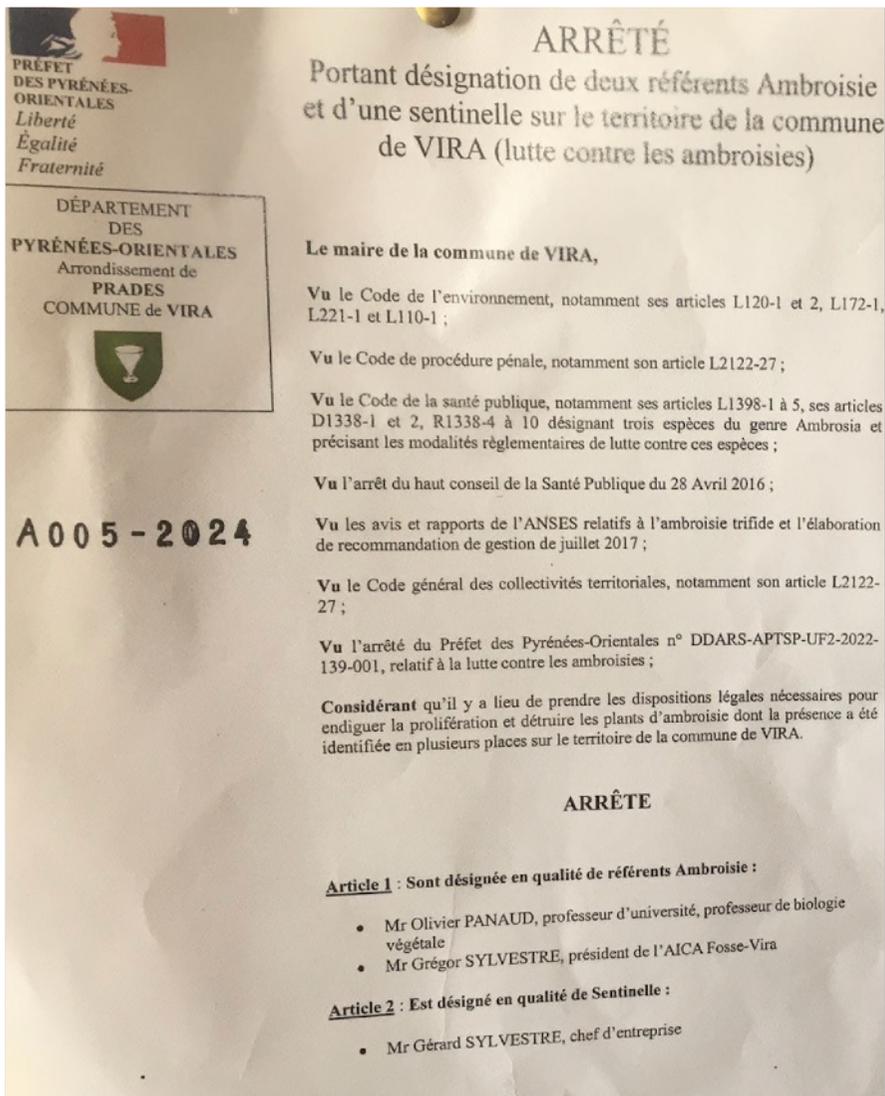
# Actualités 2/4

## POSE DE FILETS POUR LES BAGUAGES PASSEREAUX ET CAILLES

Les opérations de baguage annuelles ont commencé. Ici, préparation de pose de filets sur la commune de Latour-de-France.



# Actualités 3/4



## LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE L'AMBROISIE

Monsieur le Maire de Vira a pris un arrêté, nommant 2 référents Ambroisie et une sentinelle, tous chasseurs et membres de l'AICA Fosse-Vira.

Les chasseurs s'engagent donc sur le territoire dans le prolongement de la mission de service public dévolue aux ACCA/AICA pour lutter contre cette plante invasive, seule plante classée nuisible en France, une espèce végétale dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine.



**En savoir plus sur l'Ambroisie ?**

**Cliquez sur ce lien >**

<https://www.fdc66.fr/nature-et-biodiversite/amenagements-et-milieux/>

## À NOTER

Une réunion d'information suivie d'un chantier participatif d'arrachage d'Ambroisie est organisée sur la commune de RABOUILLET par FREDON Occitanie\* le 24 juillet prochain à 9h30.

\* FREDON Occitanie, est un Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) délégataire de missions de service public (Code Rural et du Code de l'Environnement), chargé du volet santé des végétaux dans le cadre de la réforme du sanitaire mis en place par l'État afin de « conduire, sur le territoire des actions collectives dans les domaines de la santé des végétaux, de la santé publique et de la protection de l'environnement ».



Ensemble luttons  
contre les ambrosies

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE  
Réunion d'information et chantier d'arrachage

Mercredi 24 juillet 2024 à 9h30,  
66 730 RABOUILLET



### Au programme :

À 9h30 : rendez-vous à RABOUILLET place de la mairie pour covoiturer

À 10h00 : information sur les ambrosies au lieu-dit COL BAS, Rabouillet et

### chantier participatif d'arrachage

Apportez vos gants de jardinier, chapeau, eau. Un pique-nique tiré du sac clôturera la matinée



### Public concerné

ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, RÉFÉRENTS, SERVICES TECHNIQUES, TOUT PUBLIC

Contacts - Anne-Marie Ducasse-Cournac et Marie-Pierre Larré  
FREDON Occitanie – 04 67 75 64 48 – ambrosies@fredon-occitanie.fr

Pour plus  
d'information



in t f



# Actualités 4/4



## LA FDC66 S'ENGAGE POUR LA PROCHAINE JOURNÉE NATIONALE :

«J'AIME LA NATURE PROPRE»

Cette prochaine journée aura lieu entre le 14 et le 16 mars 2025.

Nous aurons l'occasion d'y revenir pour vous donner toutes les modalités pour que toutes et tous, ACCA, AICA et Sociétés de chasse des Pyrénées-orientales puissent y participer.

Cette grande opération portée par la Fédération Nationale des chasseurs est relayée par toutes Les FDC sur tous les territoires français.

Son objectif : mobiliser le maximum de citoyens pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets dans la nature qui impactent l'environnement et les écosystèmes.

C'est une action qui nous tient à cœur car elle favorise les échanges entre tous les usagers de la nature.

Notre image et notre positionnement au cœur des territoires en ressortent grandis. Il n'est pas inutile de rappeler que la FDC66 est reconnue au titre de la protection de la nature.

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DDTM/SNAF/2024145-0002**  
relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la saison 2024/2025  
dans le département des Pyrénées-Orientales

Le préfet des Pyrénées-Orientales,  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'environnement ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 1er août 1986, modifié, relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié, fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2009145-21 du 25 mai 2009 fixant les conditions du tir d'été du sanglier du 1<sup>er</sup> juin au 14 août de chaque année ;
- Vu** le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) des Pyrénées-Orientales ;

**Considérant** que l'exercice de la chasse et ses différents modes, tel que le prévoit le schéma départemental de gestion cynégétique, contribue à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ;

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

**ARRETE**

**Article 1 : Dates d'ouverture et de clôture générale de la chasse**

Ouverture Générale	Clôture Générale
08/09/24	28/02/25

**Ce document est la référence pour tous les chasseurs pratiquants leur passion dans les Pyrénées-orientales.**

**11 articles établissent les règles d'exercice de la chasse sur le département dont :**

- Dates d'ouverture et de clôture générale de la chasse
- Zones de chasse du petit gibier sédentaire
- Oiseaux de passage et gibier d'eau
- Modalités spécifiques pour le petit gibier
- Grand gibier
- Chasse par temps de neige
- Chasse sur les « zones sensibles »
- Sécurité



**CLIQUEZ SUR LE DOCUMENT POUR LE TÉLÉCHARGER EN INTÉGRALITÉ ET ACCÉDER AUX DIFFÉRENTES CARTOGRAPHIES**

# PARMI LES I N F O S P R É V U E S DANS NOTRE PROCHAINE NEWS D'ÉTÉ



## UN GRAND DOSSIER SUR LE SUIVI DES BASSINS DE LAGUNAGE.

Charles NAVARRO, administrateur, accompagné de Manon MARTINEZ et Lola CAVAILHES-ROUX, deux étudiantes alternantes à la FDC66 a réalisé le suivi des nichées de

nombreux migrateurs sur ces milieux très favorables. Fuligules milouins, grèbes castagneux, grèbes huppés, foulques macroules ou encore fuligules nyrocas, ces observations permettent un suivi précieux des nichées de ces oiseaux. Nous vous présenterons un dossier complet qui traitera des sites remarquables autour de l'étang de Salses/Leucate et notamment des bassins de lagunages du Barcarès et de la Sagne d'Opoul.



## RETOUR SUR LA 1/2 JOURNÉE DE PRÉSENTATION ET ESSAIS DE BALLES EN CUIVRE.

Cette séance de sensibilisation aux risques potentiels pour les rapaces nécrophages (dont l'emblématique gypaète barbu) d'intoxication par le plomb a été assurée par le renommé

journaliste, expert en balistique, Monsieur Jean-Claude Tolphin, venu spécialement pour l'occasion depuis la Lozère.

Cette newsletter est distribuée par mail, intranet et sur les réseaux sociaux de la FDC66.

Elle présente une information vérifiée par sa Direction et ses Techniciens.

Elle est garantie sans "Fake News" ni polémiques stériles.

Merci de la partager largement sur vos réseaux pour contribuer au rayonnement d'une image juste et positive de la chasse.

**CLIQUEZ SUR ICI >>**

**Occitanie**  
*tu nous régales.*

**Découvrir**

Sud de France  
occitanie

La Région  
Occitanie  
Pyrénées - Méditerranée

AVANTÉ. ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SÂLÉ. MANGERBOUGER.FR

# Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président  
Jean-Pierre SANSON

Directeur  
Gilles TIBIÉ  
fdc66@fdc66.fr

FDC66 - News #120

